

## **SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE INVITE SES MEMBRES ET PARTENAIRES À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 29 AVRIL PROCHAIN**

**Saint-Hyacinthe, le 24 mars 2025** – Saint-Hyacinthe Technopole annonce la tenue de son assemblée générale annuelle 2025, le 29 avril prochain, à 16 h, au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. À l'occasion de cet événement, l'organisme présentera son rapport d'activité ainsi que le bilan économique de la dernière année pour le territoire de la MRC des Maskoutains.

Ainsi, les quelque 325 membres en règle de l'organisation recevront, au cours des prochains jours, une communication officielle les conviant à cette assemblée. Ceux-ci seront alors informés des différents points qui composeront l'ordre du jour et sur lesquels ils seront appelés à se prononcer, notamment, le choix des administrateurs pour les postes dont les mandats arrivent à échéance conformément aux règlements généraux de la Corporation.

Comme à l'habitude, l'assemblée sera également ouverte aux non-membres et ce, afin de permettre à l'ensemble des partenaires de Saint-Hyacinthe Technopole et à tous les membres de la communauté politique et d'affaires maskoutaine d'assister à la présentation sur la performance économique de la région. Ceux-ci ne pourront toutefois pas y exercer de droit de vote, à moins d'avoir déposé un formulaire d'adhésion admissible avant le 15 avril et d'obtenir ainsi le statut de membre en règle. Ce formulaire est disponible sur le site Internet de l'organisme à l'adresse [www.st-hyacinthetechnopole.com/devenir-membre](http://www.st-hyacinthetechnopole.com/devenir-membre).


Les places étant limitées, l'inscription préalable à cette assemblée est nécessaire. Il est possible de confirmer sa participation via le site Internet de Saint-Hyacinthe Technopole (section événements [www.st-hyacinthetechnopole.com/formation-et-evenements](http://www.st-hyacinthetechnopole.com/formation-et-evenements)), par courriel au [info@st-hyacinthetechnopole.com](mailto:info@st-hyacinthetechnopole.com) ou encore par téléphone au 450-774-9000, poste 1221 avant le 25 avril prochain.

### **Appel de candidatures au conseil d'administration**

En prévision de la tenue de cette assemblée, Saint-Hyacinthe Technopole a également lancé un appel de candidatures visant à pourvoir les postes qui doivent être soumis au vote des membres cette année conformément à ses règlements généraux.

Ainsi, deux sièges feront l'objet d'une élection. Il s'agit de ceux des représentants des secteurs Industrie et Commerce. Un siège est ouvert pour chacune de ces catégories.

Pour être admissibles, les candidats doivent notamment être membres en règle de la Corporation et, le cas échéant, l'être dans la catégorie liée au poste visé. Ils doivent transmettre une lettre de motivation, qui sera déposée aux membres, décrivant brièvement leur parcours professionnel, par courriel à l'adresse [info@st-hyacinthetechnopole.com](mailto:info@st-hyacinthetechnopole.com), au plus tard le 16 avril à 16 h.



Tous les détails sur les critères de qualification pour postuler au conseil d'administration, sur la procédure d'adhésion ainsi que sur la tenue de l'assemblée générale annuelle de Saint-Hyacinthe Technopole peuvent être consultés sur le site Internet de l'organisme au [www.st-hyacinthetechnopole.com/AGA2025](http://www.st-hyacinthetechnopole.com/AGA2025).

-30-

Sources : Donovan St-Hilaire  
Saint-Hyacinthe Technopole  
(450) 774-9000, poste 1244  
[sthilared@st-hyacinthetechnopole.com](mailto:sthilared@st-hyacinthetechnopole.com)